

Démographie des entreprises: augmentation de la population d'entreprises

Statistiques en bref

INDUSTRIE, COMMERCE
ET SERVICES

48/2007

Auteur

Hartmut SCHRÖR

Contenu

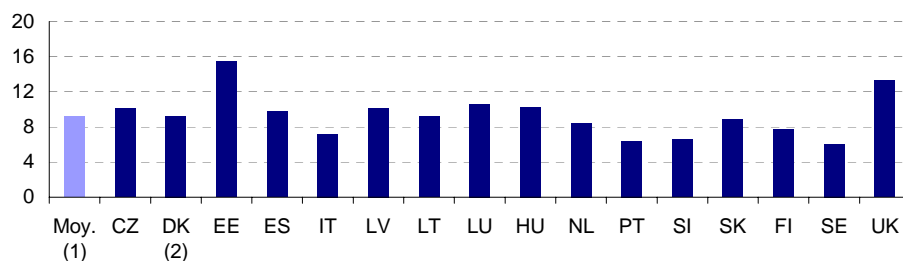
Vue d'ensemble de la démographie des entreprises en Europe	2
Création d'entreprises	3
Survie des entreprises	5
Disparitions d'entreprises.....	6

Favoriser la création d'entreprises et développer l'innovation constituent deux axes majeurs de la procédure de Lisbonne qui a été relancée en 2005 en tant que stratégie pour la croissance et l'emploi. Ses principaux objectifs sont d'assurer la croissance durable ainsi que développer et améliorer l'emploi dans l'UE. Pour suivre les progrès réalisés sur cette voie, il existe une liste d'indicateurs structurels comprenant, entre autres, des indicateurs sur la création, la survie et la disparition d'entreprises. Ces indicateurs reflètent les changements dans la population des entreprises, appelés ci-après « démographie des entreprises ». Ces informations sont particulièrement utiles pour étudier différents aspects tels que l'accès aux marchés, la politique de la concurrence et la création d'emplois.

La présente publication fait partie des deux numéros de « Statistiques en bref » consacrés à la démographie des entreprises prévus au printemps 2007. Il met l'accent sur les variations du nombre d'entreprises résultant des créations et des disparitions par rapport à la population d'entreprises actives (le stock d'entreprises); l'autre publication (n° 49/2007) concerne l'impact de la démographie des entreprises sur l'emploi.

- **1,2 million d'entreprises ont été nouvellement créées dans l'économie marchande des 17 pays¹ pour lesquels les données de 2003 sont disponibles.**
- **Les entreprises nouvellement créées ont représenté en moyenne 9,2 % du stock d'entreprises actives en 2003 (voir graphique 1).**
- **Le taux de survie à deux ans des entreprises nées en 2001 dans l'économie marchande atteint 78,3 %; le taux de survie à cinq ans des entreprises nées en 1998 est de 47,5 %.**
- **Le taux de disparition moyen des entreprises dans l'économie marchande en 2003 s'élève à 7,8 % (1,3 point de pourcentage en dessous du taux de création); par conséquent, le stock d'entreprises actives a augmenté globalement (voir notes méthodologiques pour plus d'informations sur les changements pouvant affecter le stock d'entreprises actives). À noter que les statistiques sur les disparitions d'entreprises pour 2003 sont provisoires et sont susceptibles d'être modifiées ultérieurement.**

Graphique 1: Taux de création d'entreprises,
économie marchande, 2003 (en %)



(1) Sur la base des données concernant l'Estonie, l'Espagne, l'Italie, la Lettonie, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni.

(2) 2001.



Vue d'ensemble de la démographie des entreprises en Europe

Environ 1,2 million d'entreprises ont vu le jour dans l'économie marchande (sections C à K de la NACE rév. 1.1.) dans les 17 pays pour lesquels les données de 2003 sont disponibles. Sur ce chiffre, les trois-quarts (75,6 %) sont imputables au secteur des services (qui correspond ici aux sections G à K de la NACE rév. 1.1, classe 74.15 exclue). La part revenant au secteur de la construction (section F de la NACE rév. 1.1) atteint 15,9 %, soit environ le double de la part de l'industrie (8,4 %, sections C à E de la NACE rév. 1.1).

Exprimé en proportion du nombre total d'entreprises actives dans chacun de ces secteurs d'activité, le taux de création le plus élevé en 2003 a été enregistré dans la construction (11,1 %). Viennent ensuite les services (9,4 %) puis l'industrie (5,8 %).

Parmi les 17 pays pour lesquels les données de 2003 sont disponibles, un peu plus de deux tiers (66,8 %) du total de créations d'entreprises dans l'économie marchande sont imputables aux trois pays de tête : Italie (23,1 %), Espagne (23,0 %) et Royaume-Uni (20,9 %).

Toutefois, par rapport à la taille de la population d'entreprises actives, certains taux parmi les plus élevés enregistrés en 2003 concernent des États membres ayant rejoint l'UE en 2004 ainsi que la Roumanie qui affiche le taux record de 18,7%. Des taux de création d'entreprises à deux chiffres ont également été constatés en Estonie, en Hongrie, en Lettonie et en République tchèque, ainsi qu'au Royaume-Uni et au Luxembourg (voir tableau 1).

Tableau 1: Taux de création et de disparition d'entreprises, 2003; taux de survie à deux ans pour les nouvelles entreprises créées en 2001 (%)

	Moy. (1)	CZ	DK	EE	ES	IT	LV	LT	LU	HU	NL	PT	RO	SI	SK	FI	SE	UK	NO	CH
Économie marchande (sections C à K de la NACE, à l'exclusion de la classe 74.15)																				
Taux de création	9,2	10,1	9,3	15,5	9,8	7,2	10,2	9,2	10,6	10,3	8,5	6,4	18,7	6,6	8,8	7,7	6,1	13,2	10,1	3,5
Taux de survie à deux ans (2)	78,3	65,9	61,9	71,1	73,8	77,5	74,6	81,4	79,9	68,7	74,1	93,7	69,6	84,7	83,5	60,1	87,2	82,5	70,2	:
Taux de disparition (3)	7,8	10,6	:	7,8	6,1	7,4	16,9	8,9	9,8	11,1	9,0	4,3	9,9	7,8	11,8	7,1	5,2	11,3	:	3,7
Industrie (sections C à E de la NACE)																				
Taux de création	5,8	8,3	5,1	10,1	6,0	4,6	8,2	8,8	8,7	6,1	5,5	6,2	15,3	3,8	7,4	4,7	4,6	8,6	5,3	1,9
Taux de survie à deux ans (2)	81,3	71,2	66,8	79,0	78,5	80,6	72,1	87,1	82,9	74,1	78,2	92,1	73,0	87,4	86,6	70,0	89,5	82,7	80,0	:
Taux de disparition (3)	6,8	8,3	:	5,5	5,1	6,4	15,8	9,4	6,2	9,1	6,9	5,5	9,1	6,9	11,1	6,1	4,5	9,9	:	3,4
Construction (section F de la NACE)																				
Taux de création	11,1	10,7	9,0	21,5	12,9	9,5	11,1	11,1	8,0	11,1	7,7	8,7	22,1	6,7	10,7	8,4	5,9	12,9	9,5	2,7
Taux de survie à deux ans (2)	77,6	68,5	69,4	82,2	71,2	79,0	77,4	81,8	81,9	70,4	80,0	94,1	74,0	89,5	85,8	72,4	88,3	82,9	72,3	:
Taux de disparition (3)	8,0	9,4	:	6,1	6,6	8,3	8,4	8,4	6,3	10,6	6,8	2,8	9,2	6,9	12,8	7,2	4,7	9,7	:	3,0
Services (sections G à K de la NACE, à l'exclusion de la classe 74.15)																				
Taux de création	9,4	10,5	10,0	15,7	9,6	7,2	10,5	9,2	11,0	10,8	8,9	6,0	19,2	7,4	8,9	8,2	6,3	13,9	10,9	4,0
Taux de survie à deux ans (2)	78,1	64,2	60,6	69,7	74,0	76,7	74,8	80,3	79,7	67,8	72,6	93,9	68,6	83,1	82,5	55,6	86,8	82,4	68,9	:
Taux de disparition (3)	8,0	11,4	:	8,5	6,2	7,5	17,7	8,8	10,4	11,5	9,7	4,3	10,1	8,3	11,7	7,4	5,4	11,7	:	3,9

(1) Moyennes sur la base des données pour l'Estonie, l'Espagne, l'Italie, la Lettonie, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni.

(2) Danemark et Norvège, 2001 avec taux de survie des entreprises créées en 1999.

(3) Les taux de disparition pour 2003 sont provisoires. République tchèque, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Pays-Bas, Portugal, Slovénie et Finlande, 2002.

En moyenne (sur la base des données pour l'Estonie, l'Espagne, l'Italie, la Lettonie, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni), un peu plus des trois-quarts (78,3 %) du total des entreprises créées en 2001 ont survécu au moins deux ans (et sont entrées dans la troisième année d'activité).

Il existe toutefois des différences nationales considérables dans les taux de survie à deux ans pour les entreprises nées en 2001. Le taux de survie le plus élevé est observé au Portugal (93,7 %) et le plus bas en Finlande (60,1 %).

De façon générale, le taux moyen de survie à deux ans était légèrement plus élevé dans l'industrie (81,3 %) que dans la construction (77,6 %) ou les services (78,1 %).

Les taux de disparition (en 2002 ou 2003) étaient plus élevés dans les services que dans l'industrie ou la construction dans 12 des 17 pays pour lesquels des

données sont disponibles. Les seules exceptions sont la Lituanie et le Portugal où les taux record ont été observés dans l'industrie, ainsi que l'Espagne, l'Italie et la Slovaquie où ils concernaient la construction.

Le taux de création d'entreprises moyen ayant dépassé le taux de disparition, il y a eu une nette augmentation du stock d'entreprises actives en 2003. À noter toutefois que d'autres événements de la démographie des entreprises tels que fusions, absorptions, dissolutions ou restructurations ont également des répercussions sur le stock d'entreprises actives. Le stock net d'entreprises a progressé en 2003 dans la construction et les services mais a reculé nettement dans l'industrie.

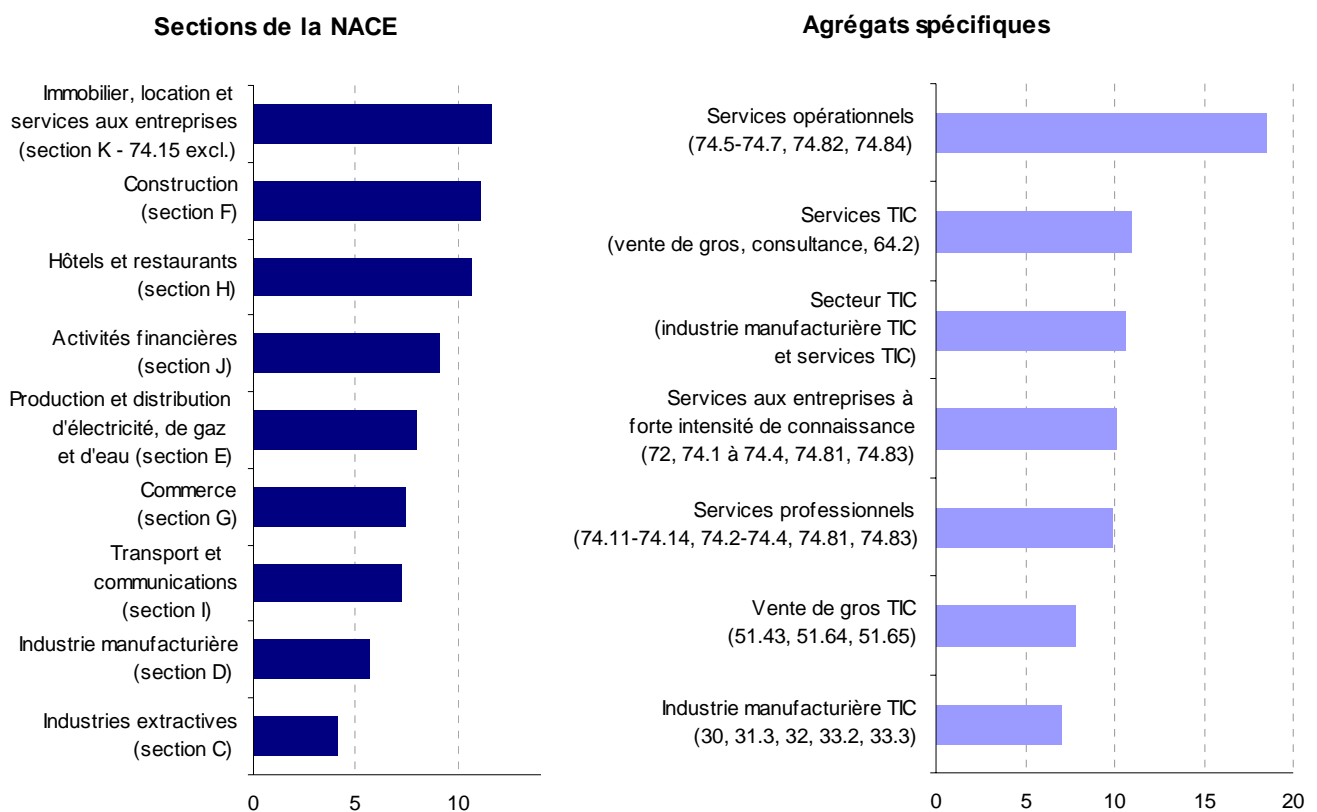
Parmi les États membres, l'Estonie a le plus fort taux d'accroissement net du nombre d'entreprises (taux de création moins taux de disparition). La Lettonie a enregistré la plus forte diminution.

Création d'entreprises

Les taux de création d'entreprises sont très inégaux selon les branches d'activité (sur la base des données concernant l'Estonie, l'Espagne, l'Italie, la Lettonie, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni). Ils sont généralement particulièrement élevés dans les services, atteignant 11,7 % en 2003 dans l'immobilier, la location et les services aux entreprises (section K de la NACE, à l'exclusion de la classe 74.15) (voir graphique 2). En revanche, ils tendent à être faibles dans l'industrie et notamment l'industrie manufacturière (5,7 %) et les industries extractives (4,1 %), où les coûts de démarrage sont généralement plus importants que dans le secteur des services.

Il apparaît, à y regarder de plus près, que les créations d'entreprises dans les services opérationnels (comme la sélection et la fourniture de personnel et les activités de nettoyage) ont été particulièrement nombreuses en 2003 (18,5 %). Le taux était également relativement élevé pour les entreprises dans les services de technologies de l'information et des communications (11,0 %) et les services aux entreprises à forte intensité de connaissance, comme les activités juridiques, les activités informatiques et la comptabilité (10,1 %).

Graphique 2: Taux de création d'entreprises, 2003 (%) (1)



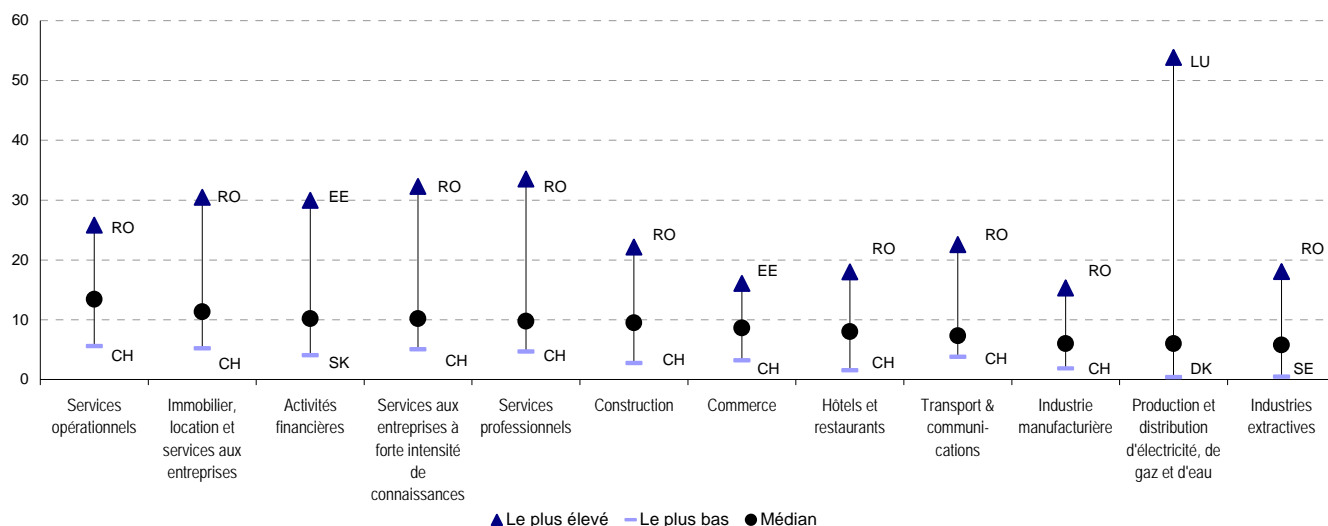
(1) Moyennes sur la base des données pour l'Estonie, l'Espagne, l'Italie, la Lettonie, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni.

Les taux de création d'entreprises sont très variables entre les 19 pays pour lesquels les données sont disponibles (voir tableau 1) et entre les branches d'activité. Ces différences étaient relativement marquées dans le secteur des services (voir graphique 3), notamment pour l'immobilier, la location et les services aux entreprises, les activités financières et les regroupements d'activités spécifiques tels que les services aux entreprises à forte intensité de connaissance. Les écarts sont moins marqués dans l'industrie, avec des taux de création nationaux relativement uniformes pour l'industrie manufacturière même si les variations les plus importantes concernent la production et la distribution d'électricité, de gaz et

d'eau. Toutefois, la variation pour l'électricité, le gaz et l'eau reflète le taux élevé du Luxembourg (54 %), où la progression a été forte (mais partant de niveaux bas). Dans la majorité des 19 pays cependant, les taux de création d'entreprises dans cette branche d'activité étaient faibles, avec une valeur médiane de seulement 6 %.

De façon générale, les taux de création d'entreprises les plus élevés dans les activités observées reviennent le plus souvent à la Roumanie qui a adhéré à l'UE début 2007 et dont la transition vers une économie de marché a été retardée. Les taux de création les plus faibles sont observés principalement en Suisse.

Graphique 3: Taux de création d'entreprises les plus élevés, les plus faibles et médians, 2003 (%) (1)



(1) Sur la base des données pour la République tchèque, le Danemark (2001), l'Estonie, l'Espagne, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède, le Royaume-Uni, la Norvège (2001) et la Suisse.

(2) À l'exclusion de la classe 74.15 de la NACE.

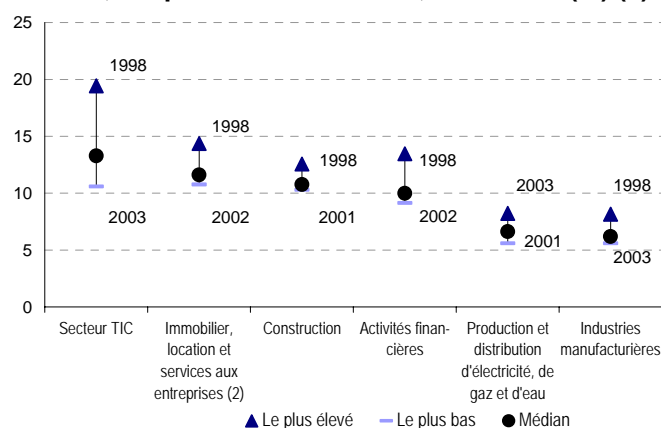
Si on observe les taux de création d'entreprises dans l'économie marchande sur la période de six ans pour laquelle les données sont disponibles, on s'aperçoit que les taux les plus élevés sont généralement enregistrés au début de la période considérée, avant de diminuer à un rythme variable jusqu'à des valeurs plancher en 2001 ou 2002. Ce recul a été suivi d'une légère remontée en 2003.

Les données disponibles (Espagne, Finlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Finlande, Suède et Royaume-Uni) révèlent que les taux de création étaient relativement faibles pour une majorité d'activités jusqu'en 2001 ou 2002. L'exception la plus frappante concerne les TIC où le taux de création d'entreprises est passé de 19,4 % en 1998 à 10,6 % en 2003 (voir graphique 4).

Dans la majorité des États membres pour lesquels les données sont disponibles, la forme juridique la plus courante parmi les nouvelles entreprises est l'entreprise individuelle (indépendants). Les exceptions les plus notables sont le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Suisse où la majorité des nouvelles entreprises sont des sociétés à responsabilité limitée; cette forme juridique était également la plus courante dans les États membres baltes (voir graphique 5).

Le partenariat ou les autres formes juridiques ont été les formes les moins choisies par les nouvelles entreprises dans chaque pays sauf en Hongrie où cette catégorie concerne un quart des créations d'entreprise en 2003.

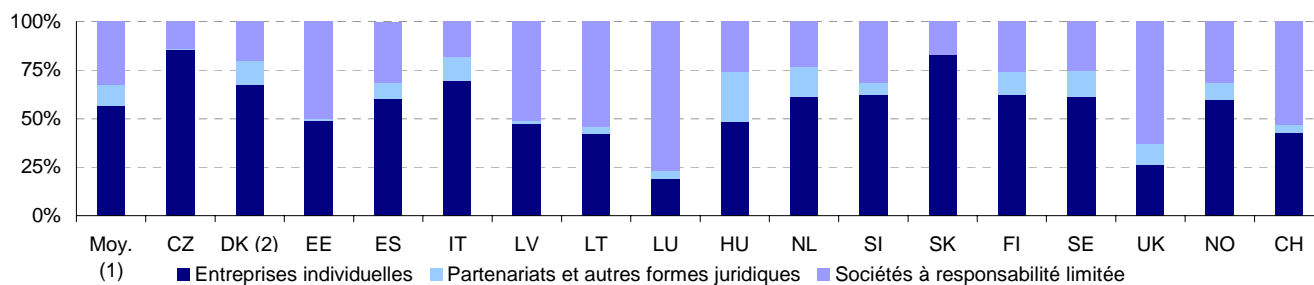
Graphique 4: Taux de création d'entreprises les plus élevés, les plus bas et médians, 1998-2003 (%) (1)



(1) Moyennes sur la base des données pour l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

(2) À l'exclusion de la classe 74.15 de la NACE.

Graphique 5: Créations d'entreprises dans l'économie marchande, par forme juridique, 2003



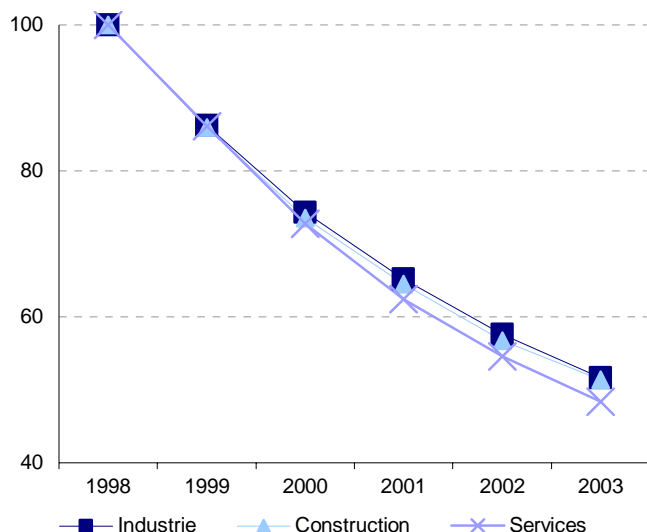
(1) Moyenne sur la base des données pour les États membres ici représentés, à l'exclusion du Danemark.

(2) 2001.

Survie des entreprises

Près de trois-quarts (73,0 %) des 931 435 entreprises créées en 1998 dans l'économie marchande en Espagne, en Finlande, en Italie, au Luxembourg, en Suède et au Royaume-Uni ont survécu aux deux premières années (voir graphique 6). En prolongeant l'analyse, un peu moins de la moitié (49,1 %) de la même cohorte d'entreprises existaient encore en 2003.

Graphique 6: Part d'entreprises nées en 1998 ayant survécu 1, 2, 3, 4 et 5 ans plus tard, économie marchande (%) (1)



(1) Moyennes sur la base des données pour l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Le taux de disparition annuel pour cette cohorte d'entreprises n'a pas beaucoup bougé d'une année à l'autre au cours des trois premières années pour ralentir ensuite la quatrième année (2002, 12,3 %) et la cinquième année (2003, 11,0 %). Ces données confirment l'hypothèse selon laquelle une entreprise qui a survécu les premières années a de plus grandes chances de survie.

Au sein de l'économie marchande, les différences entre les taux de survie des trois principaux secteurs d'activité semblent peu marquées pour la cohorte d'entreprises nées en 1998: 51,6 % des entreprises industrielles existaient encore en 2003, soit à peine plus que la part correspondante dans la construction (51,4 %) ou dans les services (48,4 %). Par ailleurs, dans chacun de ces trois secteurs, les taux de disparition ont ralenti pour les entreprises existant encore après 2001.

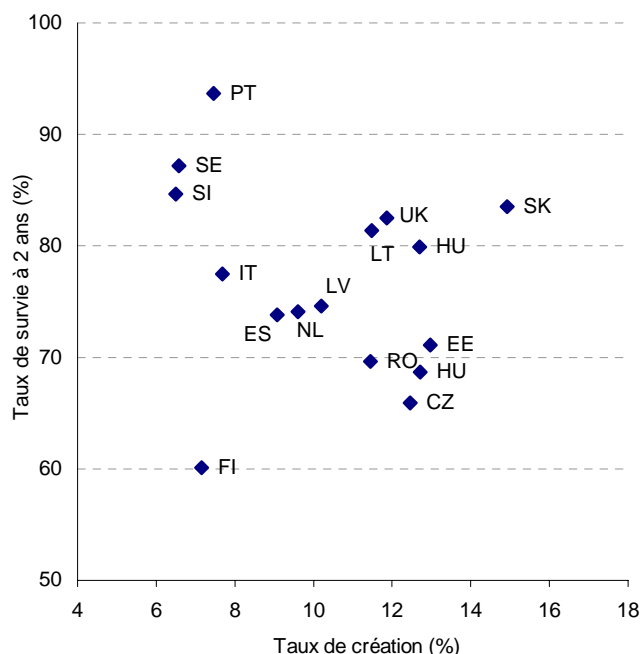
On constate des écarts importants dans les taux de survie des sept Etats membres disposant de données pour la cohorte d'entreprises nées en 1998. Les taux de survie à cinq ans pour l'économie marchande s'inscrivent dans une fourchette de 61,5 % en Suède à 39,7 % en Finlande.

Ces différences se manifestent également lorsque l'on étudie une autre cohorte d'entreprises nouvellement créées (à savoir celles nées en 2001), car les taux de survie à deux ans dépassent 90 % au Portugal, atteignent 80-90 % en Lituanie, au Royaume-Uni, en Slovaquie, en Slovénie et en Suède mais descendent à 60,1 % en Finlande.

Le graphique 7 montre que pour un certain nombre d'Etats membres, plus le taux de création est bas, plus le taux de survie à deux ans est élevé et inversement. La Finlande et la Slovaquie sont les deux exceptions les plus notables: la première a l'un des taux de création les plus bas en 2001, assorti du plus faible taux de survie à deux ans; la seconde a le taux de création record parmi les pays pour lesquels les données sont disponibles mais aussi l'un des taux de survie les plus élevés.

Parmi les sections de la NACE, les plus forts taux de survie à deux ans parmi les entreprises créées en 1999, 2000 ou 2001 sont enregistrés dans la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau (moyenne de 84,6 % pour 1999, 2000 et 2001), puis dans l'industrie manufacturière (79,7 %). Ces chiffres contrastent avec les taux de survie plus faibles d'un certain nombre d'entreprises de services, en particulier les activités financières (70,6 %).

Graphique 7: Taux de création d'entreprises en 2001 et taux de survie à deux ans, économie marchande



Disparitions d'entreprises

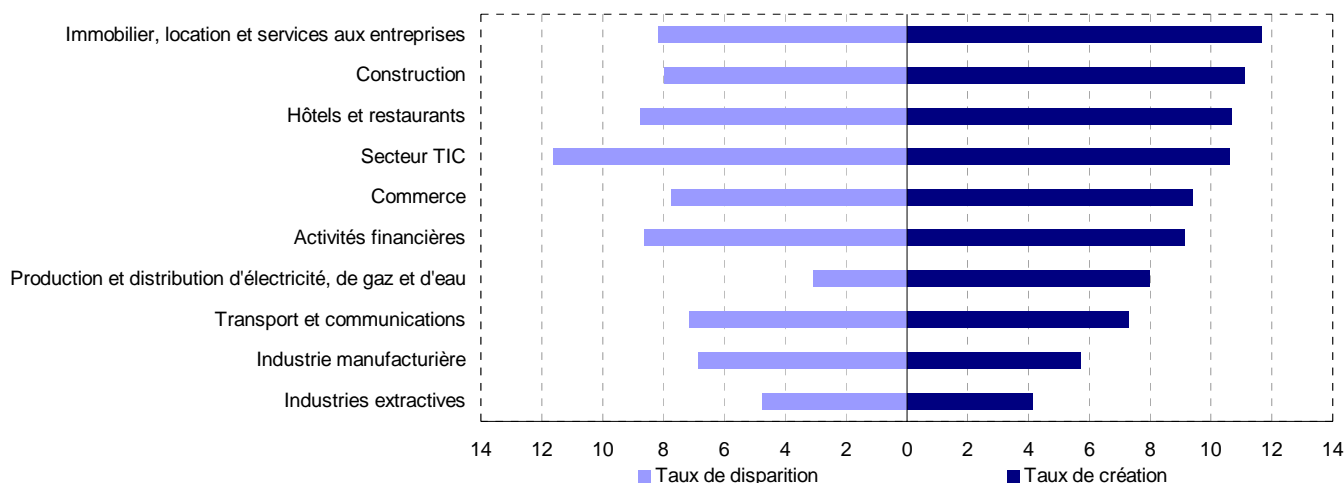
De nombreux facteurs peuvent expliquer l'échec d'une entreprise, par exemple une demande insuffisante, un mauvais placement du produit, une mauvaise tarification, des investissements insuffisants au démarrage, une mauvaise gestion, l'absence d'un plan d'entreprise, les contre-réactions des concurrents ou encore un manque de personnel qualifié et entraîné. Les disparitions d'entreprises n'incluent pas les sorties de la population dues à des fusions, absorptions, dissolutions ou restructurations d'un ensemble d'entreprises. De même, elles n'incluent pas les sorties d'une sous-population résultant uniquement d'un changement d'activités.

En termes relatifs, 7,8 % des entreprises actives ont disparu en 2003 (sur la base des sept pays pour

lesquels les données sont disponibles). Le taux de disparition le plus faible parmi les trois principaux secteurs d'activité revient aux entreprises industrielles (6,8 %). À noter que les statistiques 2003 sur la disparition d'entreprises sont provisoires et sont susceptibles d'être modifiées ultérieurement.

Il semble y avoir une certaine corrélation entre la création et la disparition d'entreprises (voir graphique 8) : en effet, les secteurs d'activité ayant les taux de création les plus élevés (en particulier les services) tendent généralement à enregistrer aussi les plus forts taux de disparition, ce qui reflète peut-être les barrières relativement faibles à l'entrée et à la sortie. La réciproque semble également se vérifier (en particulier pour l'industrie).

Graphique 8: Taux de création d'entreprises et taux de disparition provisoires, 2003 (%) (1)

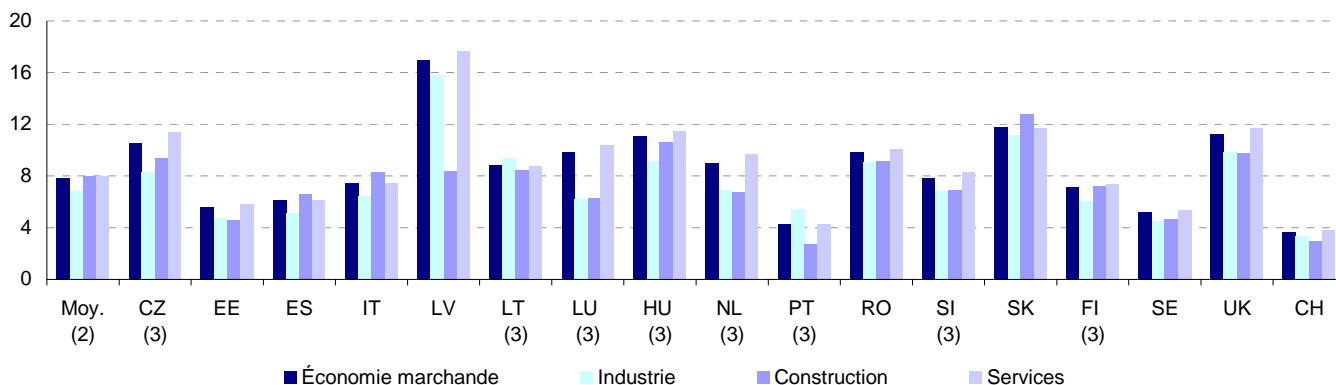


(1) Moyennes sur la base des données pour l'Estonie, l'Espagne, l'Italie, la Lettonie, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni.

En revanche, il n'existe pas de lien clair entre les taux de création élevés (ou bas) et les taux de disparition élevés (ou bas) dans les différents pays (bien que l'on observe des taux relativement élevés au Royaume-Uni et des taux relativement bas en Suède). L'Estonie a l'un des taux de création record mais aussi l'un des taux de disparition plancher.

Les plus forts taux de disparition d'entreprises sont enregistrés en Lettonie et les plus faibles, au Portugal et en Suisse.

Graphique 9: Taux de disparition d'entreprises, 2003 (%) (1)



(1) Les taux de disparition pour 2003 sont provisoires.

(2) Moyennes sur la base des données pour l'Estonie, l'Espagne, l'Italie, la Lettonie, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni.

(3) 2002.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR - NOTES METHODOLOGIQUES

Base juridique

À l'heure actuelle, les données sur la démographie des entreprises sont communiquées à Eurostat sur une base volontaire. Une refonte du règlement sur les statistiques structurelles sur les entreprises modifiant et consolidant le règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du Conseil du 20 décembre 1997 a été proposée par la Commission européenne. Il inclut une nouvelle annexe qui fournit une base juridique complète aux statistiques sur la démographie des entreprises.

Le développement d'une méthodologie harmonisée, les tests, ainsi que les exercices de collecte de données s'inscrivent dans le cadre d'un processus visant à produire annuellement des statistiques plus complètes et plus comparables sur la démographie des entreprises.

Source des données

Les répertoires statistiques d'entreprises tenus par les instituts nationaux de statistique constituent la principale source de données pour cette action de développement. Leur utilisation permet d'identifier des événements démographiques au niveau de chaque unité individuelle.

Couverture géographique

Les tableaux et graphiques contenus dans cette publication montrent une couverture géographique variable. La disponibilité des données par pays dépend de l'année durant laquelle ils ont rejoint la collecte de données harmonisées, la disponibilité des données sur la survie lors des années précédentes et la continuité dans la participation de la collecte de données.

Définitions

Dans le contexte de la démographie des entreprises, une entreprise **active** est définie comme une entreprise ayant soit un chiffre d'affaires, soit des salariés, au cours de la période comprise entre le 1^{er} janvier au 31 décembre d'une année donnée. Cette définition complète le concept visé dans le glossaire des répertoires d'entreprises.

Une **création** d'entreprise correspond à la création d'une combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est en fait impliquée. Les créations n'incluent pas les entrées survenues dans la population à la suite de fusions, de dissolutions, de scissions ou de restructurations au sein d'un ensemble d'entreprises. De même, ne sont pas comprises les entrées survenues dans une sous-population qui ne résultent que d'un changement d'activité. Une création se produit quand une entreprise démarre de zéro et débute effectivement une activité. Une création d'entreprise peut être considérée comme une création d'entreprise si de nouveaux facteurs de production, notamment de nouveaux emplois, sont créés. Si une unité «dormante» est réactivée dans un délai de deux ans, cet événement n'est pas considéré comme une création.

Le **taux de création** d'entreprises correspond au nombre de créations d'entreprises au cours de la période de référence (t) divisé par le nombre d'entreprises actives au cours de t .

Une **disparition** d'entreprise correspond à la dissolution d'une combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est en fait impliquée. Les disparitions n'incluent pas les sorties de la population à la suite de fusions, d'absorptions, de dissolutions ou de restructurations au sein d'un ensemble d'entreprises. Ne sont pas comprises les sorties d'une sous-population qui ne résultent que d'un changement d'activité. Une entreprise est incluse dans le nombre des disparitions seulement si elle n'est pas réactivée dans un délai de deux ans.

Le **taux de disparition** d'entreprises correspond au nombre de naissances d'entreprises au cours de la période de référence (t) divisé par le nombre d'entreprises actives au cours de t .

Dans le contexte de la démographie des entreprises, on parle de survie lorsqu'une entreprise est active en termes d'emploi et/ou de chiffre d'affaires l'année de création et les années suivantes. Deux types de survie peuvent être distingués:

- 1) une entreprise créée l'année t est considérée avoir survécu l'année $t+1$ si elle est active à un moment quelconque de l'année $t+1$ (= survie sans modification);
- 2) une entreprise est également considérée comme survivante si

l'unité légale liée a cessé d'être active, mais que l'activité a été reprise par une nouvelle unité légale créée spécifiquement dans le but de reprendre les facteurs de production de cette entreprise (= survie par absorption).

Le **taux de survie à deux ans** correspond au nombre d'entreprises au cours de la période de référence (t) nouvellement créées en $t-2$ survivantes l'année t divisé par le nombre de création d'entreprises l'année $t-2$.

Le **taux de survie à cinq ans** correspond au nombre d'entreprises au cours de la période de référence (t) nouvellement créées en $t-5$ survivantes l'année t divisé par le nombre de création d'entreprises l'année $t-5$.

Unité statistique

L'unité statistique de ce projet sur la démographie des entreprises est l'entreprise. Elle est définie dans le règlement relatif aux unités statistiques (règlement (CEE) n° 696/93 du Conseil, du 15 mars 1993) comme la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Activités économiques - NACE

La NACE est une nomenclature hiérarchique des activités économiques. Les indicateurs relatifs à la démographie des entreprises ont été établis, dans ce projet, pour les activités relevant des sections C à K et M à O de la NACE rév. 1, à l'exclusion de la classe 74.15. Les sections C à K de la NACE correspondent à l'économie marchande, les sections C à E à l'industrie, la section F à la construction et les sections G à K aux services. Aucune donnée n'est collectée concernant l'administration d'entreprises (classe 74.15 de la NACE), qui est exclue de tous les agrégats supérieurs (groupe 74.1, division 74, section K, services et total de l'économie marchande). La NACE rév. 1.1 est utilisée à partir de l'année de référence 2003.

Couverture des unités

Aucun seuil relatif à la taille des unités n'a été établi dans le cadre de ce projet. La couverture est généralement excellente même si certaines disparités entre les sources administratives nationales affectent la couverture des unités les plus petites (0 salarié). Dans de nombreux pays, les registres TVA sont l'une des principales sources pour la gestion du répertoire statistique des entreprises et les seuils pour l'enregistrement de la TVA peuvent avoir un impact sur la couverture des données sur la démographie des entreprises. Le seuil de TVA en Estonie est d'environ 16 000 euros. Jusqu'en 2002, la couverture des entreprises individuelles se limite aux entreprises ayant au moins 20 salariés. En Lettonie, les personnes physiques réalisant des activités économiques sur la base de licences et de brevets ainsi que les agriculteurs sont inclus uniquement à partir de 2002 pour les populations d'entreprises actives et de naissances d'entreprises. Le taux de création exceptionnellement élevé en 2002 en Lettonie est dû à la première inclusion de ces personnes physiques. En Lituanie, les données de TVA ont été utilisées pour 2002 uniquement lorsque les données sur le chiffre d'affaires n'étaient pas disponibles à partir d'autres sources statistiques. Toutefois, seules les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 28 985 euros sont assujetties à la TVA. Au Portugal, le seuil TVA, pour toutes les années de référence, est 9 976 euros. Les entreprises individuelles ne sont plus couvertes au Portugal depuis 2001. Le seuil relativement élevé pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au Royaume-Uni explique peut-être certaines de ces disparités, bien que dans ce pays, de même que dans quelques autres, l'impact du seuil de la TVA soit réduit par l'enregistrement volontaire et le recours à des sources additionnelles.

Données non disponibles


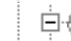

Les deux-points (:) sont utilisés pour représenter les données non disponibles ou confidentielles.

« Moy. »: moyenne sur la base des données nationales disponibles.

Pour en savoir plus :

Données : [Site Web EUROSTAT/Page d'accueil/Industrie, commerce et services/Données](#)

Industrie, commerce et services

-  **Industrie, commerce et services - vue horizontale**
-  **Thèmes spéciaux de Statistiques Structurelles d'Entreprises**
-  **Démographie des entreprises**

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du « Système statistique européen », un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:
<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>
E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu
